

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 5 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi cinq avril à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Jannick **MORA**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Maférima **DIAGNE**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Richard **UNREIN**, Mónica **CASANOVA**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Suna **ERDOGAN** (procuration Yasmina **BOULTAM**), Vincent **COSTE** (procuration Philippe **QUERTINMONT**), Alexandre **CHADILI** (procuration Marc **GALET**), Loubna **EDNO-BOUFAR** (procuration Jean-Claude **FEUGAS**), Aziz **S'KALLI BOUAZIZA** (procuration Stéphane **PERES DIT PEREY**).

Absent(e)s excusé(e)s :

Salim **KOÇ**, Grégoric **FAUCON**, Myriam **LECHARLIER**.

Absents :

Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Frédéric **BERGMAN**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 29

N° 2019/05.04/26

MOTION POUR UNE MOBILISATION FORTE
POUR LA DEFENSE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Madame Maférime DIAGNE est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Jean-Claude FEUGAS -Président du Groupe des Elus Communistes et Républicains- présente la motion suivante :

Le projet de loi présenté en Conseil des Ministres le 27 mars est une attaque de l'emploi public sans précédent. Les neuf organisations syndicales (CGT, CFTC, CGC, FO, CFDT, FAFP, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) de la Fonction publique dans ses 3 composantes (F.P. Territoriale, Hospitalière, d'État) ont affirmé de nouveau leur attachement aux valeurs du Service public et une Fonction publique aux services de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Depuis de nombreux mois en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le pouvoir exécutif poursuit une politique néfaste pour la population, pour les missions publiques et pour les agent.es. Le Gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et le respect des agent.e.s publics.que.s., et « en même temps » y porte atteinte.

Les personnels, avec leurs organisations n'acceptent toujours pas le gel de la valeur du point d'indice et les pertes considérables de pouvoir d'achat, le rétablissement du jour de carence et les 120 000 nouvelles suppressions d'emplois envisagées. Poursuivant leur passage en force, toujours sans écouter les organisations syndicales le Président de la République et son Gouvernement comptent faire adopter au Parlement prochainement une loi dite de transformation de la Fonction publique dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent.e.s et les citoyen.ne.s que pour l'avenir de la Fonction publique.

Il en est ainsi par exemple de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des Comités Techniques et CHSCT impactant des domaines essentiels de la sécurité et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité. Avec le recours accru à tous les niveaux au contrat c'est l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité de l'agent public qui sont attaqués, tandis que la précarité sera encore aggravée avec des contrats de mission à durée déterminée (CDD) pouvant être rompu à tout moment.

Les organisations syndicales après avoir subi des refus à tous les niveaux de dialogue de leurs propositions et revendications réaffirment leur volonté de mettre un processus de mobilisation inscrit dans la durée pour exiger du Gouvernement qu'il retire ce projet de loi et qu'il ouvre enfin de réelles négociation sur de nouvelles bases.

D'ores et déjà, elles appellent les agent.e.s à faire du Jeudi 9 Mai une étape forte de ce processus par une journée d'actions et de grève.

Cet exposé reprend et reflète la situation dénoncée par les organisations syndicales et démontre les graves dangers qui mettent en péril l'ensemble de la Fonction publique.

Face à cette situation le Conseil Municipal de Lormont :

- * Apporte son soutien à la défense de la Fonction publique ;
- * Réaffirme la nécessité de maintenir une Fonction publique à la hauteur des enjeux avec un fonctionnement et des statuts qui lui permettent d'être plus proche, plus humaine sur tous les territoires ;
- * Marque son opposition au projet de loi qui porte une atteinte grave car c'est la société dans son ensemble qui est attaquée ;
- * Appelle les agent.e.s et les citoyens à une vigilance accrue et au refus que la précarité s'installe à tous les étages tant dans la Fonction publique et son risque de privatisation que des désertifications des services publics dans notre pays.

VOTE :

POUR :

- 24 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Lormont Avenir,
- 1 – Groupe Nouveau Parti Anticapitaliste.

Le Maire, Jean TOUZEAU :

- * certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*
- * informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 8 avril 2019
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,
Jean TOUZEAU**